

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique

BAROMETRE du mois d'octobre 2023

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Octobre 2023 provisoire	40	2	58	12	
Octobre 2022 définitif	42	2	54	14	
Variation	-2	0	4	-2	
Evolution 2023/2022	-5%	0%	7%	-14%	

Le mois d'octobre 2023 présente un bilan de 2 tués en stabilité par rapport à octobre 2022 (2 tués), les accidents sont en légère baisse, les blessés sont en hausse, les blessés hospitalisés sont en baisse

Bilan 10 mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
10 mois 2023 provisoire	455	22	608	156	
10 mois 2022 définitif	423	23	596	171	
Variation	32	-1	12	-15	
Evolution 2023/2022	8%	-4%	2%	-9%	

Le cumul des 10 mois montre une légère baisse de la mortalité routière, une augmentation des accidents, une légère augmentation des blessés et une baisse des blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cyclistes	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2023	9	1	0	6	0	6	0	22
Année 2022	3	1	0	14	0	5	0	23

Le cumul de janvier à octobre 2023 montre une légère baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2022, celle relative aux 2RM est en forte baisse (- 8 tués) contrairement à celle des piétons en forte hausse (+ 6 tués), quasi stabilité pour les VL (+ 1 tué) et stabilité pour les cyclistes

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : 2 tués en septembre 2023 Le saviez vous ?, depuis le 1^{er} janvier 2023 :

L'alcool présent dans 50% des accident mortels - 41% des tués le week-end et 59% des tués le vendredi, le samedi ou le dimanche - 45% des tués en agglomération (17% en 2022) - Les piétons c'est 41% des tués en 2023 (13% en 2022), les 2RM c'est 27% des tués en 2023 (61% en 2022)

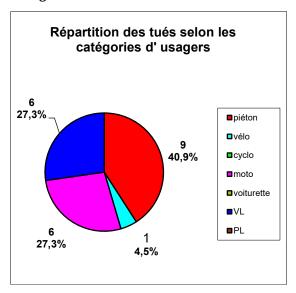
Rappel: la Ceinture de sécurité fête ses 50 ans, la Sécurité routière a profité de cet anniversaire pour lancer une campagne de sensibilisation du 25 juin au 23 juillet 2023 sur ce geste qui peut sauver des vies : Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022 dans l'hexagone, 24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas. De 2017 à 2021 en Martinique, 87% des personnes tuées dans un véhicule ne portaient pas la ceinture

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette

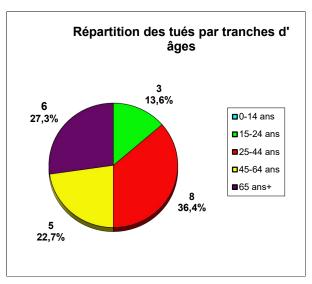




Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2023) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :

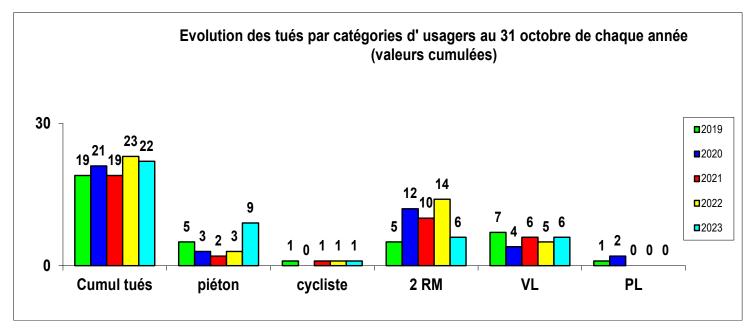


73% des tués sont des usagers vulnérables (*)



82% des tués sont des hommes, 27% des tués ont moins de 30 ans, 41% des tués ont moins de 40 ans, la moyenne d'âge des tués en 2023 est de 48,3 ans pour 22 tués (contre 40,5 ans en 2022 pour 23 tués), les 65 ans et plus c'est 27% des tués en 2023

(*): piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 31 octobre 2023 (22 tués) est en légère baisse par rapport à 2022 (23 tués) mais en légère augmentation par rapport à la moyenne des 4 dernières années (21 tués) – la moyenne des tués 2RM des 4 dernières années est de 10 tués – la moyenne des tués piétons des 4 dernières années est de 3 tués. L'année 2023 est marquée par une baisse importante de la mortalité 2RM (- 8 tués) et une forte augmentation de la mortalité piétons (+ 6 tués)

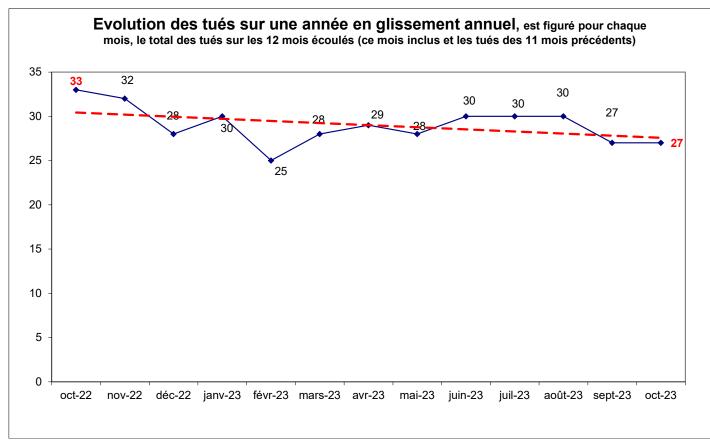
Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ; survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

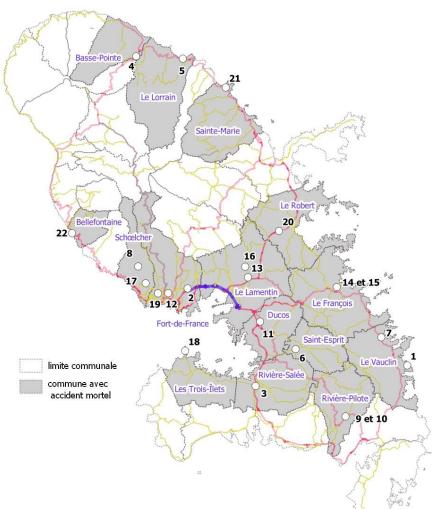
Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) :victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures 2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues



La tendance est légèrement baissière sur 12 mois

Tués depuis le 1er janvier 2023



Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Le Vauclin	piéton	Н	20
2	Fort de France	piéton	Η	33
3	Rivière Salée	piéton	Η	61
4	Basse Pointe	moto	Η	42
5	Le Lorrain	piéton	F	84
6	Saint Esprit	vélo	Н	15
7	Le Vauclin	moto	F	28
8	Schoelcher	٧L	Η	62
9	Rivière Pilote	moto	Η	26
10	Rivière Pilote	moto	Η	25
11	Ducos	٧L	Η	34
12	Fort de France	VL	Η	75
13	Le Lamentin	moto	Н	40
14	Le François	piéton	F	65
15	Le François	piéton	F	53
16	Le Lamentin	VL	Η	45
17	Schoelcher	VL	Н	68
18	Trois Ilets	piéton	Η	76
19	Fort de France	VL	Н	39
20	Le Robert	piéton	Н	88
21	Sainte Marie	moto	Н	21
22	Bellefontaine	piéton	Н	63